



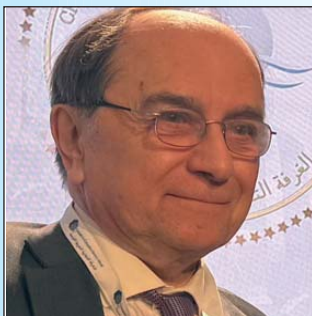
Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 169 - MARS 2026

Edito du Président :

Solidarité et constance



SOMMAIRE

- Cérémonie des vœux. p 2-3
- L'investissement en Irak. p 4-7
- L'Egypte en 2026. p 8-10
- La Jordanie : terre d'investissement. p 11-13
- Brèves économiques. p 14-15
- Annonce Suez. p 16

Le titre de l'éditorial de notre Newsletter du mois de mars 2025 était : « le Chamboule tout est là, maintenant ». Le Président Vincent Reina y évoquait notamment les conséquences de l'arrivée du nouveau Président des États-Unis, et sa façon de renverser le système de régulation internationale, hérité de 1945.

Le jeu de kermesse s'est transformé, depuis quelques semaines, en jeu de massacre, bien réel.

À l'occasion de notre Conseil d'Administration, le 25 mars, j'ai voulu au nom de la Chambre de Commerce Franco Arabe, rappeler notre engagement et celui de notre solidarité à l'égard des pays du Golfe, directement impactés par le conflit iranien, mais aussi du Liban, de la Jordanie et de l'Irak. La CCFA, par ses outils de communication - revue de presse, lettres de veille, lettre de l'Observatoire, documents réservés à ses adhérents - s'efforce de les tenir le mieux informé possible, et accéder ainsi à de multiples analyses. La CCFA a aussi réaffirmé sa solidarité, notamment à travers ses réseaux sociaux.

Depuis des décennies, la France et le monde arabe, collaborent pour promouvoir le commerce, la prospérité et le progrès commun. Ce partenariat historique et durable, témoigne de la résilience de l'ambition et des engagements pris en communs en faveur des opportunités de croissance et de l'épanouissement humain au sein de nos sociétés.

Dans les moments tels que ceux que nous vivons, le dialogue et la coopération sont plus importants que jamais. Et la Chambre de Commerce Franco Arabe est déterminée à poursuivre son action, afin de contribuer à renforcer le commerce bilatéral et à favoriser une collaboration plus étroite encore entre la France et le monde arabe. **Dans ce cadre, nous ne devons pas laisser le doute s'installer.** Nous devons au contraire, faire en sorte

qu'au-delà de ces tragiques circonstances, l'ensemble des pays concernés, reste au premier plan de nos priorités pour qu'ils puissent continuer à être aux yeux des entreprises françaises parmi les plus attractifs, et maintenir leur positionnement comme plates-formes incontournables pour le monde euro-asiatique qu'ils sont devenus.

Notre programmation d'événements depuis quelques semaines est, certes, bousculée. Deux conférences notamment sur le Liban ont été reportées ce mois-ci. Mais la **nouvelle édition du Sommet, à Paris, de l'Union des Banques Arabes, prévue début juin, continue à se préparer. La CCFA avance également sur la préparation de son Septième Sommet économique France-Pays Arabes, les 9 et 10 décembre**, autour de la thématique de l'intelligence artificielle et des plans digitaux dans le monde arabe, de leurs impacts sectoriels, et des perspectives dans le cadre des partenariats franco-arabes. Nous travaillons aussi sur une rencontre autour de la Syrie et, je l'espère, sur des rencontres autour des Ambassadeurs arabes et de nos membres arabes, en présentiel ou en visioconférence, pour rappeler aux entreprises françaises tous les atouts et les stratégies économiques des pays aujourd'hui touchés et qui font preuve d'une remarquable résilience.

Et je ne peux bien entendu conclure, sans avoir une pensée pour les populations touchées.

La concomitance il y a quelques semaines du début du Ramadan, du Carême, du nouvel an chinois et de la fête de pourim aurait dû être l'annonce d'une période de concorde et de paix. Il n'en a rien été malheureusement. La situation d'aujourd'hui exige ainsi de nous d'être encore plus présents aux côtés des entreprises et de nos membres arabes.

Raoul Delamare

**Nos
partenaires
2026**

Stratégiques

VEOLIA

transdev
the mobility company

Platinum

NGE

Gold

anteagroup

Silver

Cabinet MERLIN
Groupe MERLIN

**TV5
MONDE**

Cérémonie des Vœux

Le Président et la Secrétaire Générale, entourés des Ambassadeurs et des invités de la CCFA, ont présenté à l'occasion de la cérémonie des vœux 2026, leurs priorités : une CCFA agile, structurée, tournée vers l'avenir, au service des entreprises



Le 27 janvier 2026, la Chambre de Commerce Franco Arabe a tenu sa cérémonie annuelle de présentation des vœux dans les salons de la Maison de l'Amérique Latine. Renouant avec ce rendez-vous incontournable, cet événement a rassemblé de nombreuses personnalités du monde diplomatique arabe et français, des chefs d'entreprises, des décideurs économiques ainsi qu'un grand nombre d'adhérents et d'amis de la relation franco-arabe.

Ce fut l'occasion pour la Chambre de présenter son programme et ses ambitions pour 2026, et de confirmer son rôle de plateforme de dialogue et de mise en réseau entre les mondes économiques français et arabe.

Une ouverture tournée vers l'avenir

M. Raoul Delamare, Président de la Chambre, a ouvert la cérémonie en rappelant que ce rendez-vous annuel allait bien au-delà d'une simple formalité. C'est un moment pour mesurer les défis à venir et réaffirmer les ambitions partagées entre la France et le monde arabe. Il a adressé ses vœux les plus sincères à l'ensemble des participants - Ambassadeurs, conseillers, membres et partenaires - leur souhaitant avant tout la santé, ainsi que la réussite de leurs projets, moteurs de développement et leviers d'innovation. Face à un contexte international complexe et parfois déstabilisant, M. Delamare a tenu à rassurer : cela ne doit pas freiner les initiatives franco-arabes. « L'espace franco-arabe n'est pas qu'un héritage, il est une opportunité d'avenir », a-t-il affirmé, appelant les entrepreneurs français à

envisager davantage l'investissement et l'exportation vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

Un programme ambitieux pour 2026

Pour l'année qui commence, la vision de la CCFA se veut résolument ambitieuse. Le Président a évoqué la régionalisation des actions, avec des représentants à nommer dans les principales métropoles françaises et des séminaires délocalisés. La Chambre prévoit également d'organiser des événements directement dans les pays arabes, notamment au Maroc, en Irak, en Arabie saoudite, en Égypte et en Mauritanie. Les services aux entreprises seront relancés, allant de la domiciliation à la formation.

Un autre chantier majeur concerne la modernisation et la communication de la CCFA, afin de renforcer son image de pont entre les deux espaces géographiques. « Il faut que notre communication reflète notre rôle stratégique », a précisé M. Delamare, en rappelant la profondeur et la complémentarité des relations économiques franco-arabes.

Après une année 2025 marquée par un accompagnement constant des entreprises dans leurs projets d'implantation et d'exportation, la Chambre entend en 2026 non seulement poursuivre ces missions mais les amplifier. Temps fort de l'année : le septième Sommet économique France-Pays arabes, prévu les 9 et 10 décembre, qui sera centré sur le digital et l'intelligence artificielle, avec un accent mis sur la création de partenariats concrets.

Renforcer les services et élargir le réseau

Face aux défis des entreprises, la CCFA entend renforcer ses services en matière de formation aux normes, à l'intelligence économique et à la compréhension des différences culturelles, tout en conservant ses outils existants comme la revue de presse, ses Lettres de veille et la Newsletter, a soutenu M. Delamare. Il a également souligné la nécessité d'élargir le réseau de membres, français comme arabes, et de faire évoluer le modèle de participation aux événements : gratuits pour les membres, payants pour les non-membres.

Il a rappelé le soutien majeur des partenaires de la CCFA: Veolia et Transdev, comme partenaires stratégiques, accompagnés par Antea France, TV5 Monde, le Cabinet Merlin et le groupe NGE. Pour le Président, la recherche de nouveaux partenaires dans des secteurs tels que la banque, l'aviation et l'industrie, reste une priorité pour accroître l'efficacité et la visibilité de la Chambre.

Un partenariat fondé sur la confiance et le long terme

Dans un monde de compétition stratégique, M. Delamare a défendu le partenariat franco-arabe comme vecteur d'équilibre, de stabilité et de valeurs partagées. Ce partenariat, a-t-il insisté, doit être fondé sur la confiance, la compétence et la co-construction, dans le respect des souverainetés de chacun. Un partenariat qui privilégie le long terme sur les gains immédiats.

En conclusion, M. Delamare a reconnu que 2026 ne serait pas une année simple, mais qu'elle peut être enthousiasmante. L'objectif est, pour lui, de démontrer que la coopération économique est un facteur de croissance, de stabilité et de paix.

De son côté, Mme Rayanne Kanaan, la Secrétaire Générale, a souligné d'emblée la richesse et la diversité du public présent, reflet de ce que représente la Chambre : un lieu de dialogue entre les mondes économiques, institutionnels et culturels français et arabes.

Un rôle stratégique dans un contexte incertain

Évoquant également le contexte international, complexe et exigeant, Mme Kanaan a rappelé que c'est précisément dans ces périodes que le rôle de la CCFA devient le plus précieux. « Nous ne sommes pas de simples observateurs, nous sommes des acteurs structurants et facilitateurs », a-t-elle affirmé avec conviction. La Chambre doit servir de repère fiable pour les entreprises, en transformant les

intentions en actions et les contacts en projets concrets.

2026, une année de structuration et de projection.

Elle a placé l'année 2026 sous le signe de la structuration et de la projection. Elle a détaillé trois priorités claires : consolider les actions, les offres et le fonctionnement interne de la CCFA ; se projeter vers de nouveaux territoires

et partenariats ; et explorer de nouvelles thématiques économiques et industrielles. Elle a insisté sur l'importance de comprendre et d'anticiper les grandes transitions à l'œuvre dans le monde arabe - énergétiques, numériques et industrielles - pour les transformer en opportunités durables pour les entreprises françaises et arabes.

Des actions concrètes sur le terrain

Sur le plan opérationnel, la CCFA prévoit de renforcer ses liens avec les institutions françaises et arabes,

d'intensifier sa présence sur le terrain et de délocaliser certains de ses événements, comme celui prévu au Liban en septembre prochain. L'accompagnement ciblé des entreprises et la valorisation des membres seront au cœur de cette action. « Les membres sont les premiers ambassadeurs de notre Chambre », a rappelé Mme Kanaan, soulignant que leur engagement est la pierre angulaire de la crédibilité de l'institution.

Elle a également souligné la nécessité d'élargir la communauté de la CCFA, notamment en recrutant davantage de membres arabes et en ouvrant la porte à de nouveaux partenaires dans des secteurs clés tels que la finance, le transport et l'industrie. L'objectif est clair : assurer une action légitime et efficace, portée par un réseau solide et engagé.

Une confiance qui oblige

Mme Kanaan a aussi tenu à remercier chaleureusement les partenaires historiques, dont l'engagement repose sur une relation de confiance et de co-construction dans la durée. « Cette confiance nous honore et nous oblige », a-t-elle déclaré. La CCFA, a-t-elle insisté, entend être à la fois une institution historique, ancrée dans son expérience, et un organisme agile capable d'innover et de s'adapter.

Une conclusion optimiste et ambitieuse

Elle a conclu sur une note d'optimisme et de détermination. Malgré les incertitudes de 2026, cette année peut devenir structurante et porteuse de sens. La coopération franco-arabe doit continuer à démontrer qu'elle est un facteur de stabilité, de développement et de compréhension mutuelle. Toute l'équipe de la CCFA est pleinement mobilisée sur ces objectifs.



L'investissement en Irak

Vision stratégique et opportunités



L'Ambassade d'Irak en France et la Chambre de Commerce Franco Arabe ont organisé, le 15 janvier 2026, une matinée de travail sur le thème : « L'investissement en Irak - vision stratégique et opportunités ».

Cette rencontre a réuni un plateau d'intervenants de haut niveau avec notamment le Chargé d'affaires de l'Ambassade d'Irak en France, le représentant du gouvernement régional du Kurdistan irakien à Paris, le Dr. Salman, avocat et conseiller juridique spécialiste du droit des investissements irakien intervenu en duplex depuis New York pour le compte du Conseil d'affaires franco-irakien, le Conseiller économique et commercial de l'Ambassade, ainsi que la responsable commerciale Export de la société Sillinger, venue témoigner de l'expérience concrète de son entreprise sur le terrain irakien.

Cette réunion a permis d'aborder plusieurs thèmes importants, notamment le développement des relations économiques entre l'Irak et la France, la présentation des principales opportunités d'investissement en Irak et les avantages et les garanties juridiques accordés aux investisseurs étrangers par de la loi sur l'investissement en Irak.

L'Irak, pivot géo-économique et terrain de compétition internationale

En ouvrant les travaux de cette matinée, M. Raoul Delamare, Président de la CCFA, a posé d'emblée le cadre : l'Irak n'est pas simplement un marché émergent parmi d'autres. C'est un espace stratégique à part entière, qui exige une lecture fine des équilibres régionaux et une approche de long terme résolument structurée. Il a rappelé que l'Irak occupe une position géographique exceptionnelle, constituant un point de passage naturel pour les flux énergétiques, commerciaux et logistiques entre le Golfe et l'Europe. Dans un contexte mondial de réorganisation des routes stratégiques et de sécurisation des chaînes d'approvisionnement, cette position prend une dimension inédite. Par ailleurs, il a indiqué que le pays ambitionne de s'imposer non plus comme simple exportateur de matières premières, mais comme un véritable acteur de transit et de transformation régionale, à travers des projets structurants

dans les ports, les routes, les chemins de fer, les interconnexions énergétiques et les zones industrielles.

Une concurrence internationale à ne pas sous-estimer

M. Delamare a été direct sur l'état de la compétition : plusieurs acteurs sont déjà solidement installés en Irak. Les pays du Golfe investissent massivement dans l'énergie et la finance, la Turquie domine les infrastructures et le BTP, la Chine propose des projets clés en main avec des financements structurés, et l'Inde se positionne sur les prix bas. Face à cette concurrence intense, les entreprises françaises ne peuvent pas jouer sur les mêmes terrains. Elles doivent miser sur ce qui les distingue : la crédibilité diplomatique de la France, son expertise sectorielle reconnue et sa capacité à structurer des projets complexes, de qualité et durables. Le message du Président de la CCFA est sans ambiguïté : soit la France s'engage de manière forte et

structurée sur ce marché, soit elle laisse le champ libre à d'autres.

La relation franco-iraquienne : des fondations solides à consolider

Le Chargé d'affaires de l'Ambassade d'Irak en France, M. Thair Al-Jumali, a salué le rôle de la CCFA comme plateforme privilégiée de dialogue et de coopération économique, et qui a mis son pays au cœur de ses priorités depuis quelques années. Il a rappelé que la relation franco-iraquienne repose sur des fondations historiques et diplomatiques solides, renforcées par la signature de l'accord de partenariat stratégique de janvier 2023 couvrant l'ensemble des domaines de coopération bilatérale, et par la création du Conseil d'affaires franco-iraquien en mai 2024.

Sur le plan économique, il a souligné que le climat d'investissement en Irak s'est nettement amélioré, avec des flux d'IDE dépassant 100 milliards de dollars, dirigés vers des secteurs vitaux tels que l'énergie, les infrastructures, la santé et l'éducation. Il a par ailleurs souligné que l'Irak est un marché de 46 millions de consommateurs, dont 60 % ont moins de 16 ans, ce qui en fait un vivier considérable pour les décennies à venir. Concernant la sécurité dans le pays, il a rappelé que la position du ministère français des Affaires étrangères avait évolué favorablement, passant du « rouge » à l'« orange » pour plusieurs zones.

L'Irak ne recherche pas, prioritairement, des financements extérieurs, a-t-il dit, mais des transferts de compétences, de la création de valeur locale, des solutions durables dans l'énergie, l'eau et les infrastructures, et des partenariats équilibrés et lisibles sur le long terme, sous forme de concessions ou de partenariats public-privé. Il a appelé à un rééquilibrage des échanges commerciaux bilatéraux, actuellement favorables à l'Irak en raison du poids des exportations pétrolières, en développant les exportations françaises dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée.

Le Kurdistan irakien : stabilité, avantages fiscaux et secteurs porteurs

Le représentant du gouvernement régional du Kurdistan irakien à Paris, M. Ali Dolamari, a présenté les spécificités de sa région comme destination d'investissement à part entière, dotée d'atouts particuliers qui la distinguent du reste du pays. Région fédérale au sein de la République d'Irak, le Kurdistan constitue une porte d'entrée naturelle

vers le Moyen-Orient, reconnue pour la stabilité de son environnement sécuritaire et la fiabilité de son cadre institutionnel.

Ce cadre juridique régional repose sur la loi numéro 4 de 2006, qui garantit l'égalité de traitement entre investisseurs étrangers et nationaux, le droit à la pleine propriété des projets et le rapatriement intégral des capitaux. Le Comité d'investissement du Kurdistan propose une série d'avantages concrets : attribution de terrains pour les projets, exonération fiscale totale pendant dix ans, exonération douanière



nière sur les matières premières pendant cinq ans, exonération sur les machines et équipements, et garantie de fourniture des services publics essentiels - eau, électricité, assainissement et infrastructures de communication. Une entité dédiée, "Invest in Kurdistan", accompagne les investisseurs étrangers tout au long du processus de demande de licence, avec une stratégie de transformation numérique visant à simplifier et accélérer les démarches administratives.

Les secteurs prioritaires identifiés pour les partenaires français sont l'agriculture et la transformation agroalimentaire, l'industrie - pétrochimie, matériaux de construction, plasturgie - le tourisme, grâce à des paysages remarquables et un riche patrimoine culturel, les énergies renouvelables et notamment le solaire, ainsi que la santé, l'éducation, la logistique et les technologies numériques. Le Kurdistan ambitionne de devenir un acteur clé de la sécurité alimentaire régionale, fort de ses vastes terres fertiles et de ses ressources en eau abondantes.

La loi sur les investissements : solidité et transparence

Le Dr Salman, avocat et Conseiller juridique pour le Conseil d'affaires franco-iraquien, a directement contribué à la rédaction de la loi irakienne sur les investissements. Son intervention, en duplex depuis New York, a apporté un éclairage juridique approfondi et rassurant.

Elle a permis de dissiper certaines incertitudes sur la solidité du cadre légal irakien et sur les garanties effectivement offertes aux investisseurs étrangers.

La loi sur les investissements, composée de 41 articles, a profondément transformé le paysage juridique irakien depuis son adoption, a-t-il souligné. Avant 2006, il était pratiquement impossible pour des acteurs étrangers de travailler avec le secteur public irakien dans des conditions juridiquement sécurisées. La nouvelle loi a levé ces obstacles structurels et créé un environnement favorable, conçu pour être adaptable à l'évolution du contexte politique et du climat des affaires. Elle couvre un spectre remarquablement large, englobant les investissements dans les secteurs pétrolier, immobilier et bancaire, et vise simultanément à encourager les investissements étrangers en Irak et les investissements irakiens à l'étranger, dans une logique de réciprocité et d'ouverture économique.

Le Dr Salman a insisté sur la philosophie qui sous-tend cette loi : il ne s'agit pas simplement d'un texte technique, mais d'une déclaration de principe sur la place que l'Irak entend occuper dans l'économie mondiale. La loi traduit une volonté politique claire de rupture avec les pratiques antérieures, marquées par l'opacité, la bureaucratie excessive et l'absence de garanties réelles pour les investisseurs étrangers. Elle a été rédigée en tenant compte des meilleures pratiques internationales en matière de droit des investissements, avec l'ambition de positionner l'Irak comme une destination crédible et compétitive à l'échelle régionale et mondiale.

Sur le plan institutionnel, le Dr Salman a souligné que la Commission nationale de l'investissement est directement rattachée au Premier ministre, ce qui lui confère une autorité et une indépendance budgétaire et juridique significative. Ce comité est responsable des projets stratégiques importants : infrastructures, et tout projet dépassant 250 millions de dollars. Pour les projets de moindre envergure, des comités provinciaux assurent un traitement plus agile et de proximité. Un guichet unique centralise l'ensemble des démarches administratives, réduisant considérablement le temps et les efforts des investisseurs dans leurs interactions avec les différentes autorités.

Concernant la procédure d'obtention des licences, le Dr Salman a été précis : la Commission dispose d'un délai strict de 45 jours pour rendre son avis sur une demande de licence, avec une obligation légale de réponse explicite - une avancée majeure par rapport à l'ancien régime où le silence valait acquiescement, sans garantie réelle de trans-

parence ni de recours. Une fois la licence obtenue, l'investisseur peut accéder à la propriété immobilière dans le cadre de son projet, ou opter pour la location d'un terrain pour une durée renouvelable de 50 ans. Pour stimuler l'investissement, la valeur des terrains mis à disposition est fixée à 10 % en dessous de leur coût réel. Il convient cependant de respecter scrupuleusement l'objet de la licence : tout investissement réalisé en dehors du cadre déclaré peut entraîner le retrait de celle-ci.

Sur la question des droits et protections accordés aux



investisseurs étrangers, le Dr Salman a apporté des précisions importantes. La loi garantit explicitement la non-discrimination entre investisseurs nationaux et étrangers, l'interdiction de toute nationalisation ou confiscation arbitraire des actifs, et le droit au transfert libre des bénéfices et des capitaux à l'étranger. En cas de litige, des mécanismes d'arbitrage international sont prévus, permettant aux investisseurs étrangers de recourir à des instances reconnues sur la scène internationale plutôt qu'aux seules juridictions nationales irakiennes. Cette disposition est particulièrement importante pour les entreprises françaises, qui peuvent ainsi engager leurs investissements avec la certitude de disposer de voies de recours crédibles et indépendantes en cas de différend. Par ailleurs, la loi prévoit des dispositions spécifiques pour les secteurs sensibles tels que le pétrole et le gaz, l'immobilier et le secteur bancaire, avec des règles adaptées qui tiennent compte des particularités de chaque domaine tout en maintenant les garanties fondamentales offertes à tous les investisseurs.

Le Dr Salman a conclu en rappelant l'existence d'un accord de garantie des investissements franco-irakien, signé en 2012, qui vient compléter le dispositif national et offre aux entreprises françaises des protections juridiques supplémentaires pour leurs engagements dans le pays. Cet accord, combiné à la solidité du cadre légal national et aux avantages fiscaux et fonciers disponibles, constitue selon lui un ensemble de garanties tout à fait comparable à ce que proposent d'autres destinations d'investissement dans la région, avec en prime la stabilité croissante du contexte

politique et sécuritaire irakien. Il a encouragé vivement les entreprises françaises à consulter des conseils juridiques spécialisés avant d'engager leurs démarches, afin de tirer pleinement parti des opportunités offertes par ce cadre légal rénové et de sécuriser au mieux leurs investissements sur le long terme.

Témoignage : l'expérience réussie de Sillinger en Irak

Madame Anne Bouche, responsable commerciale Export chez Sillinger, PME française spécialisée depuis 63 ans dans la fabrication d'embarcations pliables et semi-rigides, a partagé son retour d'expérience sur le marché irakien, accompagnée de son conseil, Mr Gassan Anbar. Après un transfert de technologie réussi en Égypte sur sept ans, Sillinger a souhaité reproduire cette même démarche en Irak : transmettre progressivement le savoir-faire français pour créer une industrie navale locale, puis accompagner l'Irak dans le développement de relations commerciales avec ses pays voisins. Lors d'un déplacement en octobre dernier, Mme Bouche et son équipe ont signé un MOU avec la State Company pour la mise en place de ce transfert de technologie, et rencontré plusieurs ministères irakiens pour affiner le plan d'affaires.

Son message aux industriels français est direct : le décalage entre les appréhensions que l'on nourrit en France sur l'Irak et la réalité du terrain est considérable. Elle a découvert un accueil chaleureux, une volonté sincère de partenariat et aucun problème sécuritaire. Face à une concurrence internationale qui s'intensifie, l'Irak continue de marquer une préférence nette pour les partenaires français, une préférence qu'il serait dommage de ne pas saisir.

Appel à l'action

Le Président Delamare a clôturé la matinée en tirant la leçon centrale portée par l'ensemble des intervenants avec une cohérence remarquable : l'Irak est un marché exigeant, certes, mais ses difficultés sont connues, partagées par tous les compétiteurs, et peuvent être surmontées avec une approche rigoureuse, des partenaires locaux soigneusement sélectionnés et un appui sur les dispositifs institutionnels et financiers français et européens disponibles. La question n'est plus de savoir si l'Irak représente une opportunité réelle. Les chiffres, les témoignages et les engagements diplomatiques en attestent sans ambiguïté. La question est désormais de savoir quelles entreprises françaises, avec quels projets et quelle stratégie, auront l'audace et la méthode nécessaires pour saisir cette opportunité avant que d'autres ne le fassent définitivement à leur place. Le déplacement d'une dizaine d'entreprises françaises organisé par Business France sur la Foire Internationale de Bagdad, début février servira également de test pour des actions futures.

La CCFA, quant à elle, reste pleinement engagée au côté de ses partenaires irakiens.

BRÈVES IRAKIENNES

Foire internationale de Bagdad

Mobilisation des entreprises françaises à la Foire internationale de Bagdad. Onze entreprises françaises ont participé à la 49ème édition de la Foire internationale de Bagdad, tenue du 1er au 7 février sous le thème "Nouvelles perspectives pour le futur de l'économie". Les secteurs concernés : conseil, énergie, santé, transport, aéronautique, agroalimentaire et construction, avec pour objectif de nouer des relations durables avec les acteurs économiques irakiens. Un Pavillon France a également été organisé avec 8 exposants, le premier depuis 2018, très attendu par la partie irakienne. Cette participation s'inscrit dans une dynamique croissante depuis 2024, avec plusieurs forums et délégations d'entreprises organisés entre les deux pays. Elle démontre l'intérêt grandissant des entreprises françaises pour l'Irak.

La BERD en soutien aux startups irakiennes

Soutien de la BERD pour les startups irakiennes innovantes. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement a lancé une initiative de renforcement de l'accès aux financements pour les PME et start-ups irakiennes innovantes dans les domaines de la technologie. Les entreprises sélectionnées bénéficieront de conseils individualisés et de mise en relation avec des investisseurs et fonds de capital-risque dans le cadre de la Star Venture initiative. Il s'agit du second engagement de la BERD en Irak depuis l'ouverture de son bureau à Bagdad en septembre 2025. En décembre, la Banque avait accordé une ligne de financement du commerce de 100 millions USD à la National Bank of Iraq. Ces initiatives témoignent de la montée en puissance de la BERD comme acteur de développement économique en Irak.

Reprise des investissements internationaux

Turkish Petroleum signe un accord de coopération avec BP. La compagnie publique Turkish Petroleum (TPAO) a signé un accord de coopération avec BP portant sur plusieurs pays, dont l'Irak. En Irak, TPAO contribuera au développement des champs pétroliers de la région de Kirkuk, où BP avait signé en octobre 2025 un contrat pour l'exploitation de quatre champs pétroliers avec une production initiale attendue de 328 000 barils par jour. L'accord couvre également le traitement du gaz associé à hauteur de 10 millions m3 par jour. Ce partenariat entre deux acteurs majeurs du secteur pétrolier international renforce le positionnement de Kirkuk comme pôle énergétique stratégique. Il témoigne de la reprise des investissements internationaux dans le secteur pétrolier irakien.

L'Égypte en 2026. Perspectives économiques et partenariats avec la France, où en est-on ?

L'Égypte aborde l'année 2026 comme une étape décisive de sa trajectoire économique, entre stabilisation attendue et fragilités persistantes.

Après plusieurs années marquées par un triptyque inflation - dévaluation monétaire - pression sur la dette, le pays espère retrouver un rythme de croissance soutenu. Les réformes engagées sous l'impulsion du Fonds Monétaire International, la reprise du tourisme et les investissements étrangers seront déterminants. Mais la soutenabilité de la dette, la dépendance aux capitaux extérieurs et les tensions régionales continueront de peser sur l'appréciation des perspectives.



2026 pourrait ainsi marquer un tournant et s'annoncer comme un test décisif pour consolider la confiance des investisseurs et poser les bases d'une croissance plus durable et inclusive.

Pour développer les perspectives économiques de la plus grande nation arabe, la Chambre de Commerce Franco Arabe avait invité S.E le Dr Tarek Dahroug, nouvel Ambassadeur d'Égypte en France, et M. Bassem Badr, Ministre Plénipotentiaire, Chef de la Mission commerciale et économique, le mardi 10 février 2026, pour un petit déjeuner débat sur le thème : L'Égypte en 2026. Perspectives économiques et partenariats avec la France, où en est-on ?

M. Delamare, Président de la CCFA, a ouvert cette matinée en rappelant la relation bilatérale ancienne et solide qui unit les deux pays, soulignant la nécessité de la renouveler face à une concurrence internationale qui s'intensifie. Sur le plan économique, il a souligné que l'Égypte forte de ses 116 millions d'habitants, de sa position géographique unique entre Méditerranée, mer Rouge et le continent africain, et d'une volonté politique claire de transformation structurelle, est bien plus qu'une économie sous tension. Les grands chantiers engagés en matière d'infrastructures, d'énergie, de zones industrielles et de logistique, traduisent une stratégie de long terme visant à faire du pays une plateforme régionale de production et d'exportation. L'Égypte attire par ailleurs des flux d'investissements croissants en provenance du Golfe, d'Asie et d'Europe.

Pour lui, trois axes doivent structurer ce partenariat renouvelé : d'abord, passer d'une logique de projets à une approche systémique en co-construisant de véritables écosystèmes industriels et numériques intégrés ; ensuite, investir massivement dans le capital humain, à travers la formation, le transfert de compétences et la promotion d'une francophonie économique dynamique ; enfin,

accompagner la transition économique égyptienne dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie décarbonée, la gestion durable de l'eau, le développement de villes durables et l'accélération de la digitalisation.

Prenant la parole, S.E. l'Ambassadeur a présenté les secteurs à fort potentiel pour les entreprises françaises en Égypte, citant notamment, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, l'agro-industrie et la sécurité alimentaire, les villes durables et la gestion des ressources, la santé et la formation professionnelle, ainsi que l'économie numérique et les start-ups.

Par ailleurs, S.E. le Dr Dahroug a insisté sur deux priorités stratégiques. D'abord, le transfert de technologie et la localisation industrielle : au-delà d'attirer des investissements, l'Égypte cherche à développer des capacités industrielles locales et à renforcer ses chaînes de valeur nationales. Ensuite, la Zone Économique du Canal de Suez, pilier de la vision de développement égyptienne en 2026, qui offre aux entreprises françaises une plateforme d'accès aux marchés régionaux et internationaux grâce à sa position géographique exceptionnelle et ses infrastructures

modernes. L'ensemble s'inscrivant dans une logique de partenariat gagnant-gagnant fondé sur le savoir-faire, la formation et l'ancrage local.

Après ce premier cadrage, M. Bassem Badr a dressé le panorama de l'économie égyptienne en commençant par les échanges commerciaux avec la France, avant de passer



aux atouts de l'économie égyptienne.

Abordant les échanges avec la France il a indiqué qu'ils connaissent une dynamique positive, avec une progression de 12,8 % au premier semestre 2025. Les exportations égyptiennes vers la France sont passées de 2,8 milliards à 2,9 milliards entre 2023 et 2024, tandis que les importations se stabilisaient à 1,7 milliard sur la même période. Sur le premier semestre 2025, les importations ont atteint 803,9 millions et les exportations 1,395 milliard contre respectivement 671 millions et 1,234 milliard un an plus tôt. La France représente par ailleurs un investisseur majeur avec 9,5 milliards d'euros d'investissements directs en Égypte, et un comité de coopération industrielle couvrant plus de 15 secteurs prioritaires a été créé en mars 2022.

Quant à l'économie égyptienne, elle affiche, selon M. Bassem Badr, des indicateurs macroéconomiques encourageants, avec une croissance du PIB de 4,77 % au troisième trimestre 2024/2025 et une hausse spectaculaire de 373,3 % des investissements directs étrangers nets dans les secteurs non pétroliers, portée notamment par la construction, dont le projet emblématique Ras Al-Hekma, les services et l'industrie manufacturière. Avec 46,5 milliards de dollars d'IDE, représentant 9,6 % du PIB, le pays s'est hissé au 9ième rang mondial des destinations les plus attractives pour les investisseurs étrangers en 2024, et occupe la première place en Afrique pour la troisième année consécutive depuis 2022.

Pour soutenir cette trajectoire, l'Égypte a engagé d'importantes réformes structurelles : rationalisation fiscale, unification des pouvoirs de perception, et déploiement d'une

plateforme numérique de délivrance de licences regroupant 389 services, impliquant 41 entités gouvernementales, et 39 guides de licence. Une deuxième phase, le Portail d'affaires égyptien 2.0, vise à offrir des services numériques de bout en bout selon le principe "une licence, une redevance", avec des flux de travail entièrement dématérialisés et un catalogue de services complet. Le délai de dédouanement a par ailleurs été ramené de 8 jours en 2024 à seulement 2 jours en 2025, réduisant significativement les coûts et délais pour les opérateurs.

Une compétitivité structurelle solide

Sur le plan des infrastructures, l'Égypte dispose de 27 aéroports, 15 ports de commerce et 18 ports maritimes reliant deux mers. Elle a investi 2 milliards de dollars consacrés à la modernisation du réseau internet, portant la vitesse médiane du haut débit fixe à 46 Mbps. Une nouvelle ligne maritime roulière (Ro-Ro) a par ailleurs démarré ses opérations le 29 novembre 2024. Le Canal de Suez, qui concentre 12 % du commerce maritime mondial, positionne l'Égypte comme un hub logistique stratégique entre l'Asie, le Golfe et l'Europe. Le nouveau corridor logistique est-ouest, reliant la mer Rouge à la Méditerranée via les axes Sokhna et Dekheila, renforce ce positionnement en faisant de ces deux ports des plaques tournantes régionales d'exportation.

La Zone Économique du Canal de Suez (SCZONE), bien connectée au réseau routier moderne et aux tunnels du Canal, attire des investisseurs de premier plan tels que BP British Petroleum, Samsung Electronics, Vodafone Égypte et Jushi Égypte Fiberglass Co.

Sur le plan humain, l'Égypte compte plus de 110 millions d'habitants dont 75,5 % ont moins de 40 ans. Le système éducatif s'appuie sur 129 écoles internationales et 95 universités, produisant chaque année plus de 760.000 diplômés, dont 49 % de femmes, 28 % en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), et plus de 171.000 en finances et comptabilité. Fait notable, 80 % de la population active maîtrise au moins une langue étrangère, ce qui constitue un avantage compétitif majeur pour les entreprises internationales.

Les coûts de production restent parmi les plus bas de la région : l'électricité est facturée à environ 0,04 dollar/kWh, l'eau à 0,33 dollar/m3, les eaux usées à 0,08 dollar /m3 et le gaz naturel à 4,75 dollars/MM BTU. Les salaires mensuels s'échelonnent de 122 dollars pour le salaire minimum à 980 dollars pour un chef de section, en passant par 571 dollars pour un ingénieur, 378 dollars pour

un superviseur, 276 dollars pour un technicien et 204 dollars pour un ouvrier, faisant de l'Égypte l'un des pays les plus compétitifs en termes de coûts de main-d'œuvre à tous les niveaux de qualification.

Un accès privilégié aux marchés mondiaux

Grâce à un réseau dense d'accords de libre-échange couvrant plus de 2 milliards de consommateurs, l'Égypte offre aux investisseurs un accès stratégique à de nombreux marchés. L'accord de partenariat avec l'Union européenne, le GAFTA regroupant 14 pays de la Ligue Arabe, la COMESA avec 21 pays d'Afrique orientale et australe, l'accord Egypt-EFTA avec la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein, des accords bilatéraux avec le Royaume-Uni, la Turquie et le MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), ainsi que les zones industrielles qualifiées QIZ donnant accès au marché américain pour les produits fabriqués conjointement avec Israël, sont autant d'ouvertures. L'accord continental africain AfCFTA, en cours de mise en œuvre, viendra encore élargir cet accès à 54 pays du continent.

Des incitations fiscales attractives complètent ce dispositif : déductions pouvant atteindre 50 % des coûts d'investissement dans les zones prioritaires de développement et 30 % pour le reste du pays, droits de douane fixes de 2 % sur les machines et équipements nécessaires à l'installation, exonérations de taxe de timbre et de frais de documentation pendant 5 ans à compter de la date d'inscription au registre du commerce. La "Licence d'or", accordée par le gouvernement pour les projets stratégiques, permet d'obtenir l'ensemble des approbations - incorporation, licence de construction, permis et attribution des terres - en 20 jours auprès d'un interlocuteur unique, sans avoir à traiter avec une autre entité. À ce jour, 46 licences ont été délivrées.

Une reconnaissance internationale croissante

L'Égypte est désormais désignée comme le pays à la croissance la plus rapide dans la région SEMED pour 2024-2025, avec une croissance projetée à 4,5 % en 2025, en hausse par rapport aux 3,2 % enregistrés en 2024. Elle est reconnue comme possédant l'écosystème de startups le plus solide d'Afrique du Nord, et se classe 23^{ième} mon-

dialement dans l'indice de localisation des services 2023 d'A.T. Kearney, grâce à sa compétitivité en termes de coûts et à son bassin croissant de main-d'œuvre qualifiée et orientée vers le numérique.

Le rôle du Service Commercial Égyptien (ECS)

Pour accompagner et amplifier cette dynamique, le Service Commercial Égyptien (ECS) joue un rôle central.



Entité économico-diplomatique légalement mandatée, il a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement à travers la diplomatie commerciale, le plaidoyer politique et la promotion des exportations et des investissements. Fort d'un réseau de 44 bureaux économiques et commerciaux répartis dans le monde, l'ECS constitue un relais essentiel pour les entreprises françaises et internationales souhaitant explorer les opportunités qu'offre le marché égyptien.

La CCFA entretient depuis longtemps d'excellentes relations avec le Bureau de Paris, relations qui ne peuvent encore que se renforcer, grâce à des actions partagées.

Reprise des revenus du Canal de Suez en 2025.

Les revenus du Canal de Suez ont progressé de 5 % en 2025 pour atteindre 4,2 milliards USD, contre 3,99 milliards en 2024, après une chute de 61 % des recettes en 2024 liée aux tensions en mer Rouge. Le trafic reprend avec 1 138 navires en transit en décembre 2025, soit une hausse de 13,1 % en glissement annuel. L'Autorité du canal a multiplié les mesures incitatives - tarification flexible, appui logistique - pour restaurer la confiance des armateurs. Cette normalisation progressive devrait soutenir la position extérieure de l'Égypte en 2026 et atténuer les pressions sur les entrées de devises. Le canal demeure l'une des principales sources de devises du pays.

La Jordanie : terre d'investissement

En préparation de la Conférence sur l'investissement Jordanie-Union européenne, prévue le 21 avril 2026 à Amman, Medef International et l'Ambassade du Royaume Hachémite de Jordanie en France ont organisé le 12 février 2026, au Cercle de l'Union Interalliée à Paris, une table ronde de haut niveau consacrée à l'investissement en Jordanie. La rencontre a réuni une délégation ministérielle jordanienne de haut niveau, avec trois ministres, venus présenter les opportunités et les conditions d'investissement aux entreprises françaises.

S.E. Leena Al-Hadid : un partenariat naturel et ambitieux

L'Ambassadrice de Jordanie en France a ouvert la séance en soulignant la qualité exceptionnelle de la délégation ministérielle présente, témoignage de l'importance que la Jordanie accorde à sa relation avec la France et l'Union européenne. Elle a évoqué le partenariat naturel entre les deux pays à tous les niveaux - politique, sécuritaire, culturel et économique - et exprimé sa fierté à l'égard des entreprises françaises déjà actives en Jordanie, tout en reconnaissant qu'il reste beaucoup à faire pour renforcer et multiplier ces collaborations dans les années à venir.



Meridiam : une décennie d'investissement réussi

Le nouveau Président du Conseil d'entreprises France-Jordanie, Thierry Déau, fondateur, Président-Directeur Général de Meridiam, a pris la parole pour partager l'expérience de son groupe en Jordanie. Présent dans le pays depuis près d'une décennie, Meridiam exploite notamment l'aéroport Queen Alia et travaille actuellement à la finalisation d'un projet stratégique majeur : l'acheminement de l'eau de la mer Rouge jusqu'à Amman sur 450 kilomètres. Ce qui l'a le plus marqué dans cette expérience jordanienne, a-t-il confié, c'est la capacité des autorités à être engagées, transparentes et constructives face à tout type de problème. Il a insisté sur un point fondamental : la Jordanie est une terre de stabilité et de paix, au cœur d'une région compliquée, et cette stabilité découle directement de la qualité des relations que les autorités locales entretiennent avec les entreprises et les investisseurs. Il a identifié plusieurs facteurs particulièrement encourageants pour investir dans le pays : la sécurité, la stabilité politique et financière, ainsi que des lois et réformes modernes et attractives pour les investisseurs internationaux.

La Jordanie en chiffres

Une vidéo promotionnelle a été diffusée, présentant la Jordanie comme un pays au cœur du Moyen-Orient, à la croisée de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. La Jordanie est une nation jeune aux racines anciennes, connectée au

monde grâce à des accords de libre-échange sur quatre continents et des vols vers plus de 140 destinations. Classée parmi les 20 meilleurs pays en logistique et sur les fondamentaux d'affaires, elle n'est pas seulement une porte d'entrée régionale, mais aussi une rampe de lancement vers les marchés mondiaux.

Leader en Pharma-Tech, deuxième exportateur mondial de phosphate et hub croissant pour l'investissement digital, la Jordanie attire de grands groupes internationaux. Sur le plan énergétique, elle mène la transition vers les énergies propres : première dans la région ANMO pour la capacité solaire et éolienne, un tiers de l'électricité provient déjà de sources renouvelables. Le pays construit aussi l'un des plus grands projets de dessalement au monde et le premier port décarbonné de la région.

L'économie digitale s'y développe rapidement, avec 92,5 % de pénétration d'internet, + 19 % d'emplois Tech et + 53 % de paiements digitaux, soutenus par un programme national de 200 millions de dollars. L'industrie y est compétitive : fiscalité avantageuse et main-d'œuvre qualifiée. Enfin, l'économie créative prospère : films oscarisés, industrie de l'animation en renouveau et gaming en pleine croissance. Enfin, en 2025, plus de 7 millions de visiteurs ont découvert la Jordanie et son hospitalité légendaire.

Une plateforme idéale

Le ministre de l'Economie, M. Tarek Aboughazaleh, a

expliqué que la Jordanie, comme beaucoup de pays, avait été fortement touchée par la Covid-19. Ce qui a mis en évidence la nécessité d'une approche économique résiliente. En réponse, le gouvernement a créé une commission de plus de 500 experts qui a travaillé plusieurs mois pour définir une vision stratégique sur dix ans. Le résultat, la Vision de modernisation économique de la Jordanie, garantit que, malgré les changements de gouvernement, les objectifs stratégiques restent clairs et suivis afin de favoriser une croissance économique durable et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Cette vision repose sur huit moteurs économiques, le principal étant « Investir dans la croissance industrielle », sur lequel le ministre a axé son intervention pour présenter les objectifs d'investissement, l'environnement favorable, les opportunités et les modalités de collaboration entre les secteurs public et privé.

Malgré une situation géopolitique complexe, la Jordanie a su développer une résilience remarquable et une stabilité appréciée des investisseurs. Le marché jordanien, petit à première vue, devient stratégique grâce à 8 accords de libre-échange, 49 accords bilatéraux d'investissement et 39 traités d'évitement de double taxation, offrant un accès privilégié aux marchés mondiaux et une plateforme fiable pour les multinationales cherchant à s'étendre au Moyen-Orient.

Les décisions prises il y a plusieurs années ont renforcé les piliers économiques : l'arrimage au dollar américain et une inflation moyenne maîtrisée autour de 2 % offrent une prévisibilité essentielle pour les entreprises. Le PIB, d'environ 57 milliards de dollars et la capitalisation boursière à 37 milliards, avec une croissance de 40 % sur la dernière année, témoignent de la confiance dans l'économie jordanienne.

Le pays fait face au défi du chômage, mais la vision économique mise sur le secteur privé pour générer des emplois, particulièrement dans les secteurs créatifs et technologiques. La Jordanie dispose d'un environnement favorable aux affaires, avec 100 % de propriété étrangère autorisée et des zones industrielles et franches offrant des incitations fiscales attractives : impôts réduits, exonération de TVA et packages "plug and play" pour faciliter l'installation des entreprises.

Le capital humain y constitue un atout majeur : la Jordanie est leader en ingénierie et en sciences médicales, avec un ingénieur pour 40 habitants et un coût compétitif pour les entreprises. Le pays est également reconnu pour son expertise en technologies avancées et en intelligence artificielle, figurant parmi les 30 meilleurs pays au monde

selon un rapport de Microsoft.

La Jordanie investit dans des projets stratégiques à long terme, comme le dessalement d'Aqaba, qui fournira 300 millions de mètres cubes d'eau par an et réutilisera la majorité des eaux usées pour l'agriculture, garantissant ainsi sécurité et durabilité.

Les secteurs prioritaires identifiés incluent les énergies renouvelables, les infrastructures et le transport, la santé, la pharmaceutique, l'industrie, les minerais, l'agriculture,



l'eau et le développement urbain durable. Grâce à sa stabilité, son ouverture aux investissements étrangers et son expérience de gestion, la Jordanie se positionne comme une passerelle stratégique pour le développement régional, permettant aux entreprises d'étendre leur présence vers le Moyen-Orient, les pays du CCG, l'Irak et la Syrie. Le pays offre ainsi une combinaison unique de stabilité, d'incitations économiques, de talents qualifiés et de projets d'infrastructures, constituant un environnement propice aux investissements durables et à forte valeur ajoutée.

Une digitalisation puissante

Le ministre jordanien de l'Economie numérique et de l'Entrepreneuriat, M. Sami Smeirat, s'est présenté comme « le gars du digital », mettant en avant l'écosystème technologique du pays avec des chiffres et faits concrets.

La Jordanie se distingue par sa connectivité internationale et sa maturité numérique. Selon Microsoft, elle est ainsi classée 31ème dans le monde arabe pour l'utilisation de l'IA dans les entreprises et 291ème mondialement, démontrant le potentiel de son secteur IT. Celui-ci croît en moyenne de 13% par an, bien au-dessus de la croissance économique globale de 2,8%, avec plus de 3.000 entreprises opérant localement et servant non seulement la Jordanie mais également la région.

La main-d'œuvre IT est jeune, qualifiée et diverse, avec environ 48.000 professionnels, dont 41% de femmes, l'un des taux les plus élevés de la région. De grandes multinationales sont présentes : Microsoft (600 ingénieurs),

Amazon (1.400 employés), Cisco, Huawei, Deloitte, PwC et KPMG, qui continuent d'étendre leurs opérations.

Le pays a également vu naître des startups à succès, telles que Wego et Network International, et figure parmi les leaders régionaux pour les financements : 27 % des startups financées dans le monde arabe sont fondées par des Jordaniens, alors qu'ils ne représentent que 3 % de la population de la région.

Le numérique jordanien est soutenu par des indicateurs solides : 96 % de pénétration Internet, 40 % de couverture 5G avec un objectif de 85 % d'ici 2028, et 12.000 diplômés ICT chaque année. Le pays offre un environnement fiscal attractif : 0 % de taxe sur les services IT, 0 % de droits de douane et 5 % d'impôt sur le revenu pour les activités IT, contre 20 % standard.

Pour accompagner les investisseurs, un guichet unique fournit un support complet : point de contact dédié, aide administrative, subventions salariales pour les nouveaux employés, espaces de travail, formations sur mesure et aides au développement commercial allant jusqu'à 100.000 dollars.

Sur directive royale, le Conseil national des technologies futures a été créé pour intégrer l'IA et les technologies émergentes dans les opérations gouvernementales et promouvoir la Jordanie comme Jordan Tech Hub. Des projets phares sont en cours : un district IT, un centre d'excellence IA financé à hauteur de 100 millions de dollars, l'introduction de l'IA dans l'éducation, ainsi que des partenariats avec OpenAI et Replica, cette dernière étant valorisée à 20 milliards de dollars.

Avec un secteur IT en forte croissance, une main-d'œuvre qualifiée, des multinationales et startups performantes, des incitations attractives et une gouvernance tournée vers l'innovation, la Jordanie s'impose comme une destination stratégique pour les investissements technologiques et l'expansion régionale.

Un véhicule d'investissement dédié

Le président du Social Security Investment Fund (SSIF), M. Omar Malhas, a précisé qu'il avait, lui, pour mission de concrétiser les initiatives de ses collègues et d'assurer leur financement. Le SSIF est le plus grand investisseur institutionnel du pays, diversifié sur toutes les classes d'actifs, garantissant la réalisation des projets critiques.

Parmi les actions du SSIF, figure par exemple la transformation digitale des écoles publiques, réalisée en partena-

riat avec le ministère de l'Éducation et le Ministère des ICT. Grâce à un investissement du SSIF, 1,2 million d'étudiants disposeront de Chromebooks ou tablettes, remplaçant les manuels « papier ». Ce projet illustre la capacité de la Jordanie à combiner innovation sociale et rendement économique.

L'Union européenne en appui

La représentante de l'Union européenne a profité de cette rencontre pour rappeler le rôle à Amman de l'UE. Elle a



décrit une perspective de partenariat de confiance, illustré par partenariat stratégique et global UE-Jordanie conclu en 2025.

Ce partenariat est soutenu par un package financier de 3 milliards d'euros, dont environ la moitié constituée de subventions en assistance macro-financière pour le développement, tandis que l'autre moitié, soit 1,4 milliard d'euros, vise à stimuler l'investissement et la présence européenne en Jordanie.

L'objectif de l'UE est d'attirer davantage de nouveaux investissements européens. Deux leviers sont ainsi proposés : la conférence du 21 avril où les investisseurs sont invités à participer, à Amman, avec le soutien de la Présidente de la Commission et de plusieurs Commissaires européens pour les sessions thématiques et les opportunités présentées par le gouvernement jordanien, et des outils financiers. L'UE met ainsi à disposition une boîte à outils financière comprenant environ 10 milliards d'euros de garanties pour des institutions financières européennes et des structures de finance mixte, combinant subventions et financements bancables pour rendre les projets plus attractifs et faciliter l'accès au marché. Ces instruments visent à soutenir l'investissement direct en Jordanie et l'expansion régionale vers le Golfe, ou la Syrie par exemple.

Bref, rendez-vous en Jordanie, dès que possible !



Maroc : perspectives économiques encourageantes selon le FMI

Une délégation du FMI en mission à Rabat en janvier a dressé un bilan globalement positif de l'économie marocaine dans le cadre des consultations annuelles au titre de l'article IV.

L'institution prévoit une croissance stable de 4,9 % en 2026, identique à l'estimation de 2025, portée par la vigueur des secteurs non agricoles, notamment l'industrie manufacturière, l'automobile et les services. L'investissement public et privé constitue également un moteur important de cette dynamique de croissance. Le FMI souligne que la diversification de l'économie marocaine et la dynamique des exportations représentent des atouts majeurs face aux chocs extérieurs. L'inflation devrait poursuivre sa décélération pour atteindre 2,5 % en 2026, contre 3 % en 2025 et un pic de plus de 6 % en 2022, grâce à l'apaisement des prix internationaux et à une politique monétaire prudente. Sur le plan budgétaire, le déficit reculerait à 4 % du PIB en 2026, contre plus de 5 % en 2023, traduisant une consolidation progressive des finances publiques. La dette publique se stabiliserait autour de 70 % du PIB, un niveau jugé soutenable à moyen terme par l'institution. Ces perspectives s'inscrivent dans un contexte international incertain et malgré des contraintes climatiques persistantes pesant sur le secteur agricole. Le FMI reconnaît ainsi les progrès accomplis par le Maroc dans l'amélioration de ses équilibres macroéconomiques. Cette évaluation positive renforce la crédibilité du pays auprès des investisseurs internationaux et des partenaires financiers multilatéraux.



Les voyants de l'économie tunisienne

La croissance économique atteint +2,5 % en 2025, portée par la reprise du secteur agricole. La croissance du PIB tunisien s'est établie à 2,5 % en 2025, contre 1,6 % en 2024, portée principalement par une forte reprise agricole (+10,3 %) après les épisodes de sécheresse de 2023. Les industries mécaniques et électriques (+6,2 %) et le commerce ont également contribué positivement, tandis que les activités financières, l'extraction pétrolière et le textile ont pesé négativement sur la croissance. La demande intérieure reste le principal moteur avec une contribution de 4,7 points, soutenue par une décélération de l'inflation à 5,4 % en 2025. Le commerce extérieur continue en revanche de freiner la croissance, les importations progressant plus vite que les exportations. Pour 2026, le FMI anticipe une croissance de 2,1 % tandis que le gouvernement tunisien vise 3,3 %.

Le taux de chômage tunisien a légèrement reculé à 15,2 % au quatrième trimestre 2025, son plus bas niveau depuis fin 2022, contre 15,4 % au trimestre précédent. Cette amélioration résulte d'une baisse du nombre de chômeurs de 8 500 personnes, portant leur total à 645 200. Le chômage demeure néanmoins structurellement élevé pour les femmes (20,8 %) et les jeunes de 15 à 24 ans (38,4 %), reflétant des difficultés persistantes d'insertion sur le marché du travail. L'emploi reste majoritairement concentré dans les services (53 %), suivi par les industries manufacturières (19 %) et le secteur agricole (15 %). Malgré une tendance encourageante, le marché du travail tunisien reste fragilisé par des déséquilibres structurels profonds.

Les investissements internationaux en Tunisie ont atteint 3,6 milliards TND (1,1 milliard d'euros) en 2025, en hausse de 30,3 % par rapport à 2024, selon la FIPA. Ces flux sont quasi-exclusivement composés d'investissements directs étrangers (98 % du total), concentrés dans les industries manufacturières (63 %), les services (19 %) et l'énergie (16 %). La France conserve son rang de premier investisseur direct étranger hors énergie avec 899,8 millions TND investis, en hausse de 41,3 %, devant l'Allemagne et l'Italie. Cette progression témoigne de l'attractivité croissante de la Tunisie pour les investisseurs étrangers malgré un contexte économique difficile. Elle confirme également la solidité du partenariat économique franco-tunisien.



ARABIE SAOUDITE

L'inflation s'établit à 1,8 % en janvier 2026. L'inflation en Arabie saoudite s'est maintenue à un niveau modéré de 1,8 % en glissement annuel en janvier 2026. La hausse est principalement tirée par le poste logement (+4,2 %), sous l'effet d'une augmentation de 5,2 % des loyers résidentiels. Les prix alimentaires progressent en revanche très faiblement (+0,2 % en glissement annuel) et reculent même de 0,6 % en variation mensuelle. Cette inflation maîtrisée témoigne de la stabilité macroéconomique du Royaume dans un contexte international incertain. Elle conforte la politique monétaire prudente menée par les autorités saoudiennes.

Le déficit budgétaire de l'Arabie saoudite a atteint 94,85 Md SAR (25,28 Md USD) au T4 2025, son niveau le plus élevé depuis la crise du Covid. Les dépenses ont augmenté à 371 Md SAR, tandis que les recettes ont atteint 276 Md SAR. Les recettes pétrolières ont légèrement progressé à 154,2 Md SAR, mais restent inférieures à celles de 2024, et les recettes non pétrolières ont été quasi stables. La dette publique a grimpé à 1 520 Md SAR pour financer ce déficit, dans le cadre d'une politique expansionniste visant à soutenir la diversification économique (plan Vision 2030).

Les exportations non pétrolières de l'Arabie saoudite ont atteint 97,5 Md SAR (25,9 Md USD) au T4 2025, leur plus haut niveau trimestriel depuis 2017, selon la General Authority for Statistics. Le secteur des machines, équipements électriques et pièces détachées a été le principal moteur de cette dynamique, représentant 23,2 % des exportations non pétrolières et enregistrant une hausse de 78,6 % sur un an. En conséquence, la part des hydrocarbures dans les exportations totales a baissé de 70,4 % au T4 2024 à 67,5 % au T4 2025.



QATAR

Finances publiques et infrastructures au Qatar. Les recettes de l'État qatarien au T4 2025 ont atteint 14,2 milliards USD, en hausse de 6 % par rapport à 2024, tandis que les dépenses progressaient de 19,1 % à 16,6 milliards USD, générant un déficit de 1,5 milliard USD financé par endettement. Fitch Ratings a confirmé sa note AA pour le Qatar avec des perspectives macroéconomiques stables. L'autorité des travaux publics Ashghal a lancé un portefeuille de 20 projets d'infrastructures d'une valeur totale de 3,2 milliards USD, dont 12 déjà attribués pour 1,2 milliard USD. Huit autres projets, incluant des tunnels de drainage et des infrastructures résidentielles, feront prochainement l'objet d'appels d'offres avec priorité aux entreprises qataries. Ces investissements reflètent la politique volontariste du Qatar en matière de développement des infrastructures nationales.



OMAN

Oman développe une filière intégrée de transformation de l'aluminium. Le Sultanat d'Oman engage la structuration d'une filière intégrée de transformation de l'aluminium autour de la fonderie de Sohar Aluminium, dotée d'une capacité de 395 000 tonnes par an. Environ 60 % de la production de métal liquide alimente déjà des industriels locaux en aval - laminage, câbles, pièces automobiles. Le projet, coordonné par le programme Ladayn, vise à renforcer l'intégration industrielle, la valeur ajoutée locale et le positionnement exportateur du Sultanat vers le Golfe, l'Europe et l'Afrique. L'accord de partenariat économique Oman-Inde, supprimant quasi intégralement les droits de douane, constitue un levier majeur pour cette stratégie exportatrice. Cette initiative s'inspire du pôle plasturgie de Sohar qui a mobilisé 85 millions OMR sur 27 projets.



BAHREÏN

L'agence de notation Fitch Ratings a rétrogradé le lundi 23 février la note souveraine à long terme en devises étrangères de Bahreïn de «B+» à «B», en raison d'une dette publique élevée, de déficits budgétaires importants et de réserves de change limitées. Le déficit s'est fortement creusé ces dernières années du fait d'une forte dépendance du pays aux revenus des hydrocarbures, la baisse des recettes pétrolières, l'augmentation des coûts d'intérêt et la hausse des salaires du secteur public. Fin 2025, le royaume a annoncé des réformes fiscales, incluant la hausse des prix des carburants et des tarifs d'électricité et d'eau, pour renforcer ses finances publiques.

ENTRE L'EAU DES RIVIÈRES & L'EAU DANS NOS VERRES IL Y A



CHAQUE JOUR, SUEZ ALIMENTE
EN EAU POTABLE PRÈS DE 70 MILLIONS
DE PERSONNES DANS LE MONDE.
NOS SOLUTIONS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
ET ENTREPRISES SUR [SUEZ.COM/ILYASUEZ](https://www.suez.com/ilyasuez)